LES NOUVELLES D'ARRADON

www.arradon.com

DOSSIER : PAGE 6

MAISON DES ASSOCIATIONS

#108

AVRIL 2024

Magazine d'informations Municipales

ÉDITO

Arradonnaises, Arradonnais,

L'action municipale, au service de la population, se caractérise toujours par une double approche : les sujets du quotidien, en même temps qu'une vision à plus long terme avec des projets qui se construisent sur la durée.

Parmi les projets majeurs de notre mandat, ce numéro des LNA vous présente la nouvelle Maison des Associations, qui sera construite derrière La Lucarne. Bâtiment exemplaire au regard des enjeux climatiques, cet équipement a été pensé et élaboré par et pour les associations et leurs bénévoles. L'ouverture est prévue à l'automne 2025.

Autre projet de long terme, l'aménagement de la Pointe d'Arradon, pour laquelle nous avons signé une lettre d'intention entre la Compagnie des Ports et la commune. Nos objectifs communs sont clairs : préserver le caractère naturel du site ; mieux l'organiser pour un accueil et des services améliorés ; assurer une plaisance durable ; permettre un accès facilité pour une appropriation vertueuse.

Enfin, en matière d'urbanisme, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de réviser notre Plan Local d'Urbanisme. C'est pour nous l'assurance d'un cadre durable dans lequel nous développerons la commune d'Arradon de demain et d'après-demain.

Ce numéro des LNA fourmille d'informations, notamment concernant l'histoire et le patrimoine, avec les 80 ans de la Libération mis en lumière par nos ainés, des étudiants et le comité consultatif patrimoine.

Mais ce sont aussi les belles rencontres entre nos élèves et d'anciens sportifs paralympiques, au titre du label « Terre de Jeux ». Cette année olympique méritait d'aborder le sport sous tous ses aspects, notamment pour mieux comprendre sa capacité à n'oublier personne.

En vous souhaitant une très bonne lecture, je vous laisse découvrir ce bulletin municipal de printemps

Pascal BARRET
Maire

SOMMAIRE

TRAVAUX

P. 04-05

VIE ASSOCIATIVE

P. 06-07

VIE MUNICIPALE

P. 08-09

VIE CULTURELLE
& PATRIMOINE

P. 10-11

ENVIRONNEMENT

P. 12

ACTION SOCIALE

P. 13

ENFANCE
& JEUNESSE

P. 14-15

VIE ÉCONOMIQUE
& TOURISTIQUE

P. 16-17

EXPRESSION
MAJORITÉ / MINORITÉ

P. 19

Directeur de la publication : Pascal Barret | Responsable de la rédaction : Lucile Boichot | Rédaction : La municipalité | Photos : services municipaux, GMVA et associations | Coordination : Olivier Daniel, Ségolène De Maupeou | Conception et réalisation : Mon Atelier Coloré | Tirage : 3700 exemplaires – Dépôt légal n° 2026 | IOV communication – 56610 ARRADON | Imprimés sur papier issu de filière certifiée dans la gestion durable de la forêt imprimeur certifié imprim'vert | Distribution : Commune d'Arradon.

TRAVAUX

DANS LA COMMUNE

Finalisation du quartier du Moustoir

Après les travaux de réseaux et de voirie, les espaces verts ont été réalisés à la fin du mois de février. Des potelets ont été implantés en complément afin de limiter le stationnement anarchique dans le carrefour qui rendait impraticables certains trottoirs et obstruait toute visibilité. La commune compte sur le civisme de chacun pour respecter cet aménagement et que la sécurité de tous soit préservée.

Les réseaux du camping municipal

Des travaux de renouvellement des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales ont eu lieu au camping municipal. Financés à la fois par GMVA et la commune, ces investissements permettent de remettre aux normes nos installations et d'éviter ainsi fuites et autres pollutions vers le milieu naturel.

Travaux rue Plessis d'Arradon

RUE PLESSIS D'ARRADON

Débuté en avril 2023, l'aménagement du haut de la rue Plessis d'Arradon et du carrefour avec les rues Jarlégan et Danet devrait être finalisé début mai.

Cette entrée majeure vers le bourg a été intégralement redessinée afin d'offrir des cheminements accessibles à tous et sécurisés. Zone partagée (20km/h) puis zone 30 (équipée d'un chaucidou), cet axe offre aussi de nouveaux modes de déplacement. Une large communication sera faite sur ces nouvelles règles lors de la ré-ouverture.

Les espaces verts réalisés et la dé-imperméabilisation d'une partie des stationnements rendront cet espace moins minéral et plus agréable à vivre.

À NOTER !

Les trottoirs de couleur beige sont réalisés en béton drainant. Ce matériau a la particularité d'être perméable. Ainsi l'eau qui arrive sur cette surface pénètre dans le sol et rejoint donc les nappes phréatiques. Cela évite également de surcharger les réseaux d'eaux pluviales.

836 321,18 € HT (intégrant également l'éclairage publique sur l'ensemble de la rue Plessis d'Arradon) ont été investis par la commune. GMVA a également participé à cet aménagement en renouvelant les réseaux d'eaux usées et d'eau potable ainsi qu'en soutenant financièrement des équipements de mobilité douce.

La commune remercie les riverains et usagers pour leur patience durant cette année de travaux.

Fermeture des anciens tennis couverts

Un diagnostic de solidité des anciens tennis couverts a malheureusement révélé une faiblesse de la structure porteuse. La commune a donc pris la décision de fermer cet équipement par arrêté en date du 22 décembre 2023.

Pour des raisons budgétaires, il n'est pas prévu de réparation à ce jour. Les usagers peuvent évidemment pratiquer sur l'ensemble des terrains du complexe tennistique attenant.

Extension de réseau route de la Lande du Bourg

Des travaux ont eu lieu route de la Lande du Bourg (devant Super U). Il s'agissait de travaux d'extension de réseau électrique haute tension afin d'alimenter un nouveau poste de distribution publique nécessaire à de récentes opérations immobilières.

Les dossiers d'urbanisme en cours

Ces derniers mois, la crise du logement fait fréquemment la une des journaux. Les nouvelles lois touchant aux règles d'urbanisme sont aussi évoquées dans la presse.
C'est donc un domaine mouvant dont les évolutions ont des conséquences non négligeables sur le fonctionnement des communes, Arradon ne faisant pas exception.

Ainsi, pour l'application de la loi Climat et Résilience, les calculs précédents concernant le foncier disponible ont été remis en cause par une nouvelle méthode, ce qui nous oblige à revoir la chronologie de mise en œuvre du nouveau quartier de Hent Bihan.

Un travail de concertation important a débuté avec Golfe du Morbihan Vannes Agglo, afin de construire collectivement un projet de territoire dans lequel pourront s'inscrire totalement ou partiellement des projets comme celui de Hent Bihan. Les résultats de cette concertation approfondie devraient être connus avant l'été.

En attendant, la réflexion sur ce nouveau quartier et la mise en œuvre d'une première tranche se poursuit, avec des limites non encore définies au moment où ce texte est écrit.

@ GMVT A. Lamoureux

Aménagement de la Pointe

Dans le cadre du projet d'aménagement du port et de la pointe d'Arradon, la signature d'une lettre d'intention, définissant les objectifs et la coopération nécessaire pour la mise en œuvre, a eu lieu le 12 février en présence de David Lappartient, Président du Département, Arnault Devys, Président Directeur Général de la Compagnie des Ports du Morbihan, Pascal Barret, Maire d'Arradon et Philippe Guyot, adjoint au maire en charge des finances, de l'économie et du tourisme.

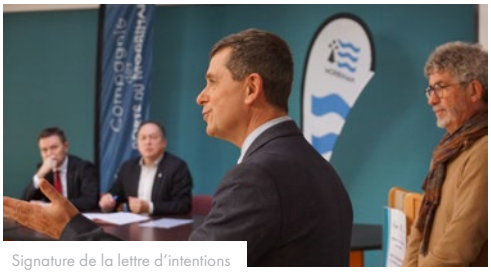

Signature de la lettre d'intentions

Cette lettre engage à réaliser des aménagements à terre et à flots destinés à améliorer l'accessibilité du site, tout en préservant son caractère naturel. Elle prévoit aussi la mise à disposition de terrains communaux pour organiser les stationnements.

Cette lettre conclut le travail d'étude mené conjointement entre la commune et la compagnie des ports pour établir un diagnostic concerté et définir des solutions adaptées. Le livre blanc, bilan de l'étude, est consultable sur le site internet arradon.fr.

Vue depuis la Rue Höchenschwand ©Atelier MOS & Atelier Carole Sénégas

VIE ASSOCIATIVE

MAISON DES ASSOCIATIONS

La municipalité d'Arradon a travaillé, en collaboration avec les associations locales, à la création d'une maison des associations. Ce projet répond aux besoins actuels et au constat de locaux associatifs devenus vétustes et énergivores. Ce futur lieu de vie concrétise des engagements sociaux, écologiques (performances environnementales, matériaux biosourcés limitant l'impact carbone) et économiques (fonctionnement optimisé, mutualisation, analyse du cycle de vie et économie circulaire).

Un groupement de maîtrise d'œuvre, composé d'architectes (Atelier Mos et Carole Sénégas), et de sept bureaux d'études spécialisés, a travaillé sur ce projet en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire d'assistants à maîtrise d'ouvrage (Histoires de ville, Winch et Symoe). La commune est accompagnée par plusieurs partenaires dont le chargé de projet énergie de GMVA. La ville d'Arradon a d'ailleurs été lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) matériaux biosourcés et bénéficie également des conseils de la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées (MW).

Dès 2022, les associations ont été impliquées avec une consultation par questionnaire et des ateliers participatifs qui ont abouti au choix du site d'implantation (avantages/inconvénients, coût, impacts environnementaux), en entrée de ville, au sein d'une zone commerciale très fréquentée et à proximité de l'espace culturel La Lucarne.
En 2023, le maître d'œuvre a travaillé sur le projet en intégrant toutes les contributions sur le site retenu.

Avec un besoin de surface évalué à environ 530m², hors surfaces extérieures (préau, terrasse), l'équipe de maîtrise d'œuvre a proposé 3 esquisses. Le projet retenu « dans la canopée » propose deux bâtiments distincts reliés par une passerelle/terrasse, créant un espace couvert au rez-de-chaussée.

Les avantages sont nombreux. Une meilleure intégration paysagère permet notamment de préserver un maximum d'arbres et de bénéficier d'ombrages et d'espaces de verdure pour les activités, avec la possibilité « d'isoler » les activités plus « bruyantes ». L'usage massif de matériaux biosourcés (ossature bois, isolation paille, enduits en terre crue...) permettent d'atteindre de très bonnes performances énergétiques. Il est à noter que parmi les matériaux géo-sourcés, la terre utilisée est issue d'un autre chantier de la commune et a été stockée à cet effet, après analyse de ses propriétés.

L'épilogue de tout ce travail collaboratif a été la réunion publique de présentation du projet organisée le 16 janvier dernier. Les travaux devraient débuter à la rentrée de septembre 2024 pour une livraison de l'équipement au dernier trimestre 2025.

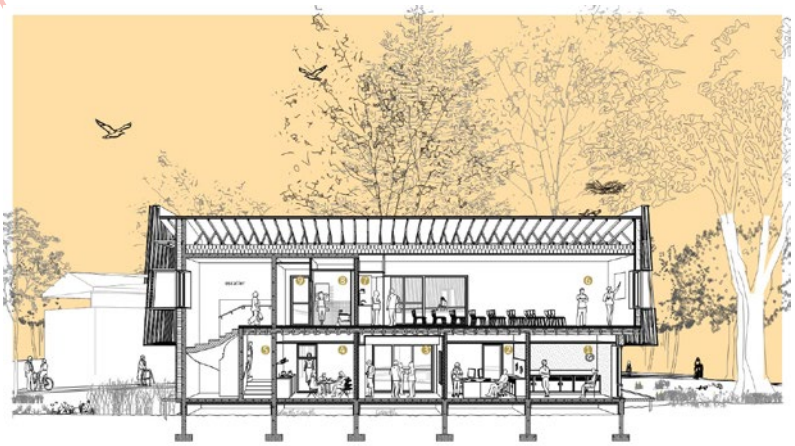

Plan de coupe

©Atelier MOS & Atelier Carole Sénégas

ÉCHANGES AVEC LE SOUS-PRÉFET

Le 9 février 2024, Stéphane Jarlégand, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement de Vannes, est venu échanger avec le Maire et les adjoints.

Son souhait est de visiter toutes les communes dont il a la responsabilité afin d'avoir un contact direct avec les élus.

Cette réunion de travail a permis au Maire et aux adjoints de s'exprimer et de présenter divers dossiers. L'occasion pour le sous-préfet de faire le point avec les élus sur les projets à court et moyen terme de la commune.

Il a ainsi pu appréhender toutes les actions déjà engagées, ainsi que tous les enjeux de la redynamisation de la commune.

Dans un premier temps, Patrick Médigue, adjoint à la vie associative, a présenté la future maison des associations, ses caractéristiques, ses atouts, ses enjeux pour l'avenir.

Ensuite, les discussions ont porté sur les préoccupations les plus prégnantes : les logements sociaux sur la commune (sortie de la carence, contrat de Mixité Sociale, loi ZAN, Hent Bihan et Grand Pré), le littoral (aménagement de la Pointe, aménagement des sentiers côtiers, mouillages, maisons sur le DPM), le Plan Communal de Sauvegarde.

Lucile BOICHOT, adjointe en charge de la commuication, Stéphane JARLEGAND, Sous-préfet et Pascal BARRET, Maire

Monsieur le sous-préfet a indiqué que la commune d'Arradon est assurée d'un soutien attentif de sa part, comme elle l'a été de ses prédécesseurs, sur le projet Hent Bihan, ainsi que d'une écoute attentive sur la nouvelle maison des associations.

Cette implication des services de l'État s'accompagne d'un soutien financier mais l'objectif est aussi de bien connaître la commune et ses projets pour accompagner, soutenir, répondre aux questions des élus.

Vue depuis le parking de La lucarne ©Atelier MOS & Atelier Carole Sénégas

Semaine paralympique

VIE MUNICIPALE

TERRE DE JEUX 2024

Journées Paralympiques à Arradon

Les 22 et 23 janvier derniers, la commune d'Arradon, labellisée Terre de Jeux 2024, a accueilli sur sa piste d'athlétisme et dans ses gymnases, deux anciens sportifs paralympiques de haut niveau et un entraîneur paralympique :

- le coureur Aladji Ba (médaillé de bronze sur 400 m aux Jeux de Sydney et Athènes)
- le judoka Gérald Rollo (médaille d'argent à Atlanta et médaille de bronze à Sydney),
- Dominique Duvivier, entraîneur de l'équipe de France de volley-ball assis, après avoir été entraîneur des équipes de volley-ball de Nantes puis Quimper.

Aladji et Gérald, tous les deux mal-voyants, ont initié, chacun dans leur discipline, et par plusieurs exercices, les enfants de la commune aux principes de leur sport dans les circonstances de leur handicap : comment guider un coureur avec efficacité, comment accompagner un judoka dans son combat...etc. Dominique a quant à lui initié différentes classes aux règles du volley assis, telles qu'elles se pratiquent lors des Jeux Paralympiques.

Ces deux belles journées de découvertes et de rencontres, ont permis aux élèves des 3 écoles (les Corallines, la Touline et Sainte-Marie), des 2 collèges (Gilles Gahinet et Saint-Jean-Baptiste) et à leurs enseignants, qui ont su très rapidement répondre présents, de découvrir le handicap, et comment un sportif peut le surmonter à un très haut niveau de performance.

L'étape suivante est la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) qui se déroulera du 2 au 6 avril (plus d'information sur arradon.com).

Virginie Flacher, professeur de sport au collège Gilles Gahinet, Patrick Médigue, adjoint au maire en charge de la citoyenneté, des associations, de la culture et des sports, Dominique Duvivier, entraîneur de l'équipe de France de volley-ball assis et Claire Raffa, responsable de l'événementiel, de la vie associative et scolaire.

VIE MUNICIPALE

SOIRÉE BÉNÉVOLES

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES POUR LEUR ENGAGEMENT AU SERVICE DU SPORT, DE LA MUSIQUE OU DE LEURS ADHÉRENTS !

Le 1er décembre 2023, une soirée festive a été offerte à tous les bénévoles des associations de la commune. Au cours de cette soirée, de nombreux bénévoles méritants ont été récompensés pour leur présence assidue à chaque manifestation : Jean Louis Boichot, Monique Clausner, Jannick Le Corno, Philippe Jarlegan, Anne Marie Primault, et aussi :

- Joëlle Martel, Présidente AR'DIATO de 2011 à 2017 et participant, en tant que musicienne, à toutes les manifestations locales.
- Jean Louis de Gelis, Président du Phare pendant 20 ans.
- Marie-Claude Le Blevenec, ancienne présidente du CFM (Comité des fêtes du Moustoir), cuisinière en chef de la potée, en quelque sorte l'une des belles âmes de la fête du Moustoir.
- Maurice Guhur, qui s'occupait jusqu'à maintenant de l'organisation des monteurs de chapiteaux pour le CFM (Comité des fêtes du Moustoir).
- Jean Dominique Chantrel, Président du Club Amitié de décembre 2014 à avril 2021.
- Gwenaël Lorcy, ancien Président de l'USA Foot durant ces 10 dernières années et arbitre bénévole.
- Dominique Verneau, responsable de la gym des adultes à l'ALA (Association des loisirs arradonnais).

Un certain nombre de clubs sportifs ont également été récompensés pour leurs performances :

- ALA (Association des loisirs arradonnais) HIP HOP (6 sportifs)
- CNA (Centre nautique d'Arradon) (10 sportifs – podiums nationaux et internationaux)
- Echiquier ABC (2 sportifs)
- HPV (Handball pays de Vannes) (14 sportifs, avec une video pleine d'enthousiasme)
- JUDO Club (1 sportive)
- USA Athlétisme (1 sportif)
- USA Foot (18 sportifs de l'équipe Seniors)
- USA Tennis (4 sportives)

Après cette remise de médailles, sportifs et bénévoles des quelque 40 associations actives à Arradon ont pu profiter de l'excellent buffet offert par la commune, et danser aux sons de l'orchestre de Philippe Maisonneuve.

PROJETS CITOYENS

Votez jusqu'au 19 avril

Pour la troisième année consécutive, un budget participatif de 25 000 € est alloué par la municipalité pour réaliser des projets participatifs d'intérêt général proposés et votés par les habitants. Un ou plusieurs lauréats peuvent être retenus chaque année dans le respect de cette enveloppe budgétaire. La commune peut investir uniquement sur son territoire et dans des secteurs qui relèvent de ses domaines d'intervention : espaces verts, aménagement de l'espace public, citoyenneté, culture, sport, loisirs.

Cette année, les intéressés avaient jusqu'au 28 février pour déposer leurs projets. Un jury composé d'élus et d'agents du service technique ont évalué, comme chaque année, la faisabilité de chaque candidature avec soin. Les heureux retenus ont ensuite pu défendre leurs dossiers (toujours visibles sur le site de la commune arradon.com), lors d'une réunion publique à la Lucarne .

Pour rappel, toute personne habitant la commune d'Arradon, âgée de plus de 16 ans peut déposer un seul projet annuel, qu'il soit individuel ou collectif (collectifs de citoyens, groupes d'habitants, associations...) et tout Arradonais, âgé de plus de 16 ans, peut voter jusqu'au 19 avril sur le site arradon.com.

Des urnes sont également mises à disposition à la mairie, à la médiathèque, au Club des jeunes et à l'EHPAD.

Les projets retenus seront présentés à partir de mai 2024 et ils feront l'objet d'une délibération en conseil municipal. Leur réalisation se déroulera de mai à décembre 2024.

L'objectif est que la population arradonnaise puisse proposer un projet citoyen destiné à améliorer la vie quotidienne des habitants, d'où l'importance de ce vote.

Les réalisations des précédentes éditions sont par exemple :

- le terrain de boules,
- les nichoirs pour oiseaux,
- la serre « graine de lien ».

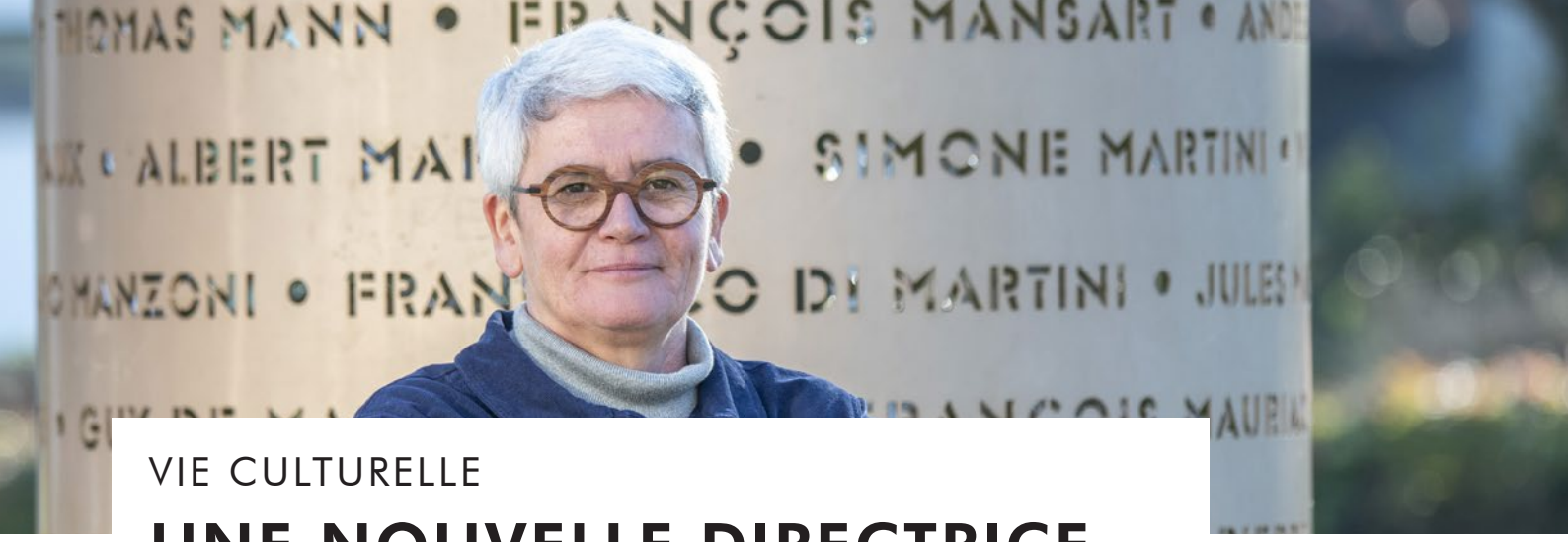

VIE CULTURELLE

UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR SCÈNES DU GOLFE

Le 1er mars Rozenn Le Bris a pris ses fonctions de directrice de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Scènes du Golfe, qui présente des spectacles au Palais des Arts à Vannes et à la Lucarne à Arradon.

Ancienne directrice de la Maison internationale des écritures contemporaines à Aix en Provence, Rozenn Le Bris est très heureuse de rejoindre sa région d'origine et de prendre la direction, à Vannes et Arradon, de Scènes du Golfe, scène conventionnée Art et Création.
Dans son projet artistique et culturel, qu'elle a défendu devant le jury de sélection le 18 décembre dernier, Rozenn Le Bris a pris toute la mesure des enjeux culturels du territoire et défendra une saison pluridisciplinaire et intergénérationnelle, avec accompagnement à la création et un projet de médiation culturelle pour tous les publics.

La municipalité lui est reconnaissante d'avoir fait partie des rares candidats ayant demandé à visiter la Lucarne et rencontrer les élus de la commune.

Dans son projet d'enseignement artistique et culturel de territoire, elle semble notamment inclure un travail avec les écoles et les médiathèques de l'agglomération, dont Vannes et Arradon. Gageons qu'elle saura, avec son équipe et nos personnels, dans une enveloppe budgétaire en hausse (participation d'Arradon de 100.000 euros en 2024) faire vivre la Lucarne et ses 300 places avec des petites formes de qualité pour petits et grands et des rencontres entre les artistes résidents et les habitants de la commune.

Bienvenue Rozenn, la population d'Arradon vous attend avec espoir et curiosité !

LABELLISATION « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »

La richesse de notre patrimoine reconnue

GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) vient d'annoncer la signature d'une convention marquant la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire ». Cette reconnaissance officielle du ministère de la Culture comprend les 34 communes du territoire de l'agglomération. C'est aussi, et surtout, la marque de son immense richesse patrimoniale naturelle et culturelle que les communes ont la responsabilité de protéger, préserver et transmettre aux générations suivantes.

Chapelle du Moustoir

FERMES, MAISONS, CHAPELLE, FONTAINES...

L'inventaire participatif du patrimoine bâti mené sur Arradon avec Claire Lainé (Chargée d'étude et de recherche pour le Pays d'Art et d'Histoire), Catherine Toscer (conservatrice émérite et contributrice bénévole de l'inventaire) et Marina Weill (élue et contributrice bénévole de l'inventaire), a permis de révéler les diverses architectures qui composent la commune, notamment dans le hameau du Moustoir. Une présentation de ce recensement "mémoires d'un village arradonnais, le Moustoir" a été proposée au public de l'agglomération le 24 mars sous forme d'une déambulation dans les rues du village à partir de la chapelle Saint-Martin.

80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'ARRADON

Le 80ème anniversaire de la libération d'Arradon (août 1944) approche à grands pas... Un travail important de préparation de l'exposition est en cours de réalisation avec les élèves de L2/L3 Histoire, Culture et Enjeux Patrimoniaux et aussi Information et Communication de l'Université Catholique de l'Ouest - Bretagne Sud (UCO-BS). Nos aînés à l'EHPAD de Kerneth sont invités à livrer leurs souvenirs à deux élèves de cette même Université. Une partie des membres du Comité Consultatif Patrimoine est également investie dans ce projet.

Une première exposition aura lieu au sein de l'Université du 29 Mars au 26 avril prochain, avant d'être présentée à la Chapelle du Bourg entre le 16 et le 29 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

UNE PREMIÈRE EXPOSITION AURA LIEU AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST - BRETAGNE SUD (UCO-BS) DU 29 MARS AU 26 AVRIL PROCHAIN.

L'organisation de conférences dans l'auditorium de la médiathèque est à l'étude.

Une commémoration aura lieu au pied du mur de Penboc'h en l'honneur des "Enchaînés de Penboc'h" le 31 juillet.

Le "Mercredi d'Arradon" du 7 août permettra à tous, Arradonnais et personnes de passage, de participer à un Bal Populaire avec, en première partie, chansons et musique des années 50.

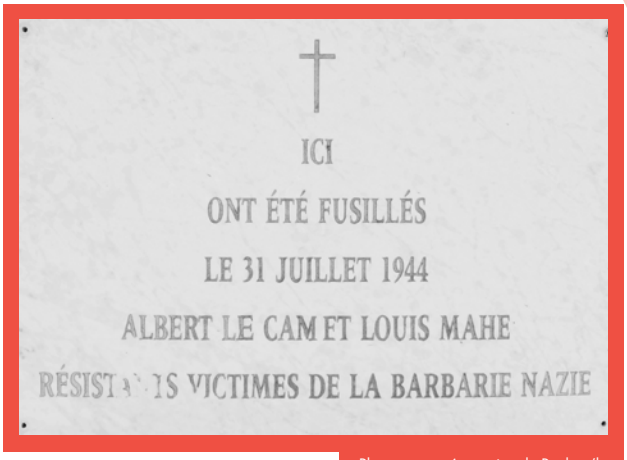

Plaque commémorative de Penboc'h

Un travail commun entre élus, étudiants, professeurs et bénévoles.

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

© fdgdon

Piéger n'est pas automatique !

Afin de limiter les effets indésirables des piégeages de frelons asiatiques sur les autres espèces d'insectes, plusieurs recommandations sont formulées par le Muséum d'histoire naturelle et d'autres experts, sur la base d'études récentes étudiant l'impact des campagnes précédentes.

Il est ainsi préconisé de :

- Choisir des pièges à sélection physique pour exclure l'entrée des insectes plus gros que le frelon asiatique ; proscrire l'usage des pièges non sélectifs (type bouteille),
- Utiliser un attractif sucré, un aliment nécessaire aux fondatrices au printemps,
- Piéger uniquement à proximité des ruches pour limiter leurs mortalités au printemps lié aux frelons asiatiques pour protéger les abeilles,
- Repérer les nids primaires (au printemps) et secondaires (été-octobre) et les détruire à la tombée de la nuit, afin d'assurer la présence de la reine dans le nid.

50% d'aide de la commune pour l'intervention de désinsectiseur

Campagne de piégeage des ragondins :

Les ragondins ont été introduits en Europe au 19ème siècle. Ces animaux très prolifiques (90 individus en deux ans pour un couple), occasionnent de nombreuses dépréciations dans les domaines agricoles et hydrauliques, mais représentent également un enjeu environnemental (destruction d'habitat notamment) et sanitaire (leptospirose).

Classée espèce exotique envahissante, elle fait l'objet d'une surveillance et de piégeage au printemps, lors de la reproduction, pour limiter sa population, et ainsi son impacts sur l'environnement naturel et humain.
Comme chaque année, la campagne de piégeage nécessite la mobilisation de piégeurs volontaires agréés. Si vous souhaitez devenir référent, contactez la mairie au 02 97 44 01 56.

GESTION DES BIODÉCHETS

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage, qui vise à généraliser le tri des biodéchets à la source, de nouvelles pratiques sont mises en place progressivement depuis janvier 2024.

Pour les particuliers, GMVA prévoit un mix de solutions (collecte séparée sur les secteurs les plus urbanisés et renforcement du compostage individuel et collectif). Des distributions de composteurs individuels, accompagnées d'une formation de 45 min, sont organisées dans les communes. Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet de GMVA.

Pour l'habitat collectif, l'installation d'un composteur en pied d'immeuble est réalisée à l'initiative du syndicat de copropriété ou du bailleur, en concertation avec les résidents. Pour plus d'informations, contactez le service déchets de GMVA : 02 97 68 33 81 / dechets@gmvagglo.bzh

Parallèlement, la commune met en place une plateforme de compostage, afin de traiter en régie ses biodéchets issus du restaurant communal et des écoles publiques. Un diagnostic, réalisé en 2022, a établi un volume annuel de **8 642 kg**. La plateforme sera gérée conjointement par les services techniques et enfance-jeunesse dès 2024. Une réflexion sera également menée pour intégrer le traitement des biodéchets de l'EHPAD et du camping municipal.

ACTION SOCIALE

QUESTIONNAIRE SUR LA MOBILITÉ

Une enquête sur la mobilité à travers un questionnaire à destination des habitants est distribuée dans votre boite à lettres avec ce bulletin municipal. Cette étude sur les modes de déplacement dans la commune va permettre de connaître au mieux vos besoins.

PLATE-FORME DES AIDANTS

Le Répit

La plateforme du répit tiendra des permanences au CCAS d'Arradon. Ce dispositif a pour vocation d'accompagner les aidants de personnes atteintes de maladie neuro-évolutives (Parkinson, Alzheimer, sclérose en plaques...) ou de dépendances liées à l'âge, avec des conseils et du soutien psychologique de proximité.

Les permanences d'orientation et d'information sont accessibles aux aidants ayant, ou non, un lien de parenté avec l'aidé, ces personnes peuvent être amis, voisins ...
Elles auront lieu le 3ème mardi de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 16h avec ou sans rendez-vous. La date de démarrage de ces permanences n'est pas encore définie.

Les permanences d'orientation et d'information concernant le soutien psychologique individuel ont lieu le 1er mardi de chaque mois depuis le mois de février 2024. Ces entretiens sont possibles sur rendez-vous.

Pour obtenir des informations complémentaires, contactez :

- le CCAS au 02 97 44 87 14
- la plateforme du répit, par mail à répit.coordination@vyv3.fr ou par téléphone au 07 85 24 56 76

Le CCAS vous accompagne

Le CCAS est habilité à délivrer des coupons de réduction (5 €, 10 € ou 20 €) pour les cartes de transports. Ils sont octroyés aux bénéficiaires de minimas sociaux ou en fonction du quotient familial de la CAF.

Kicéo (anciennement TPV) remet ensuite une carte de transports aux bénéficiaires en échange du coupon de réduction.

Contact : CCAS : 02 97 44 87 14
Lundi : 8h30/12h30
Du mardi au vendredi : 8h30/12h30 -13h30/17h

Mobicéo

Service de transport porte à porte à la demande pour les personnes à mobilité réduite (sur le site kiceo.fr, rubrique Mobicéo).

Contact : par tél. au 02 97 01 22 66
ou par mail : mobiceo@kiceo.fr

Créacéo

Ce bus transporte le bénéficiaire d'un arrêt Créabus au point de correspondance Kicéo. Pour Arradon : entre les arrêts Pratmer, Tour Vincent, Kerrat, Bourgerel, Kerran, Le Moustoir, Locqueltas et l'arrêt « Arradon-Mairie » en correspondance avec la ligne 4.

Contact : par tél. au 02 97 01 22 88
ou par mail : creaceo@kiceo.fr

@ GMVT A. Lamoureux

ENFANCE & JEUNESSE

SÉJOURS D'ÉTÉ 2024

Cet été, le service « enfance jeunesse » proposera des séjours d'immersion au parc animalier de Branféré, avec au programme visite et veillée au cœur du parc, soin et nourrissage des animaux, jeux et bien évidemment l'expérience de la vie en collectivité au camping (inscriptions du 15 au 24 mai).

» Séjour à destination des 5-7 ans du mardi 9 au jeudi 11 juillet 2024

» Séjour à destination des 8-10 ans du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024

Un séjour pour les jeunes 11-17 ans à destination de l'Île d'Oléron est organisé du 26 au 30 juillet 2024. Au programme : surf, croisière à Fort Boyard, veillées et jeux.

@Pia Tertrais

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Implique-toi pour ta commune durant les vacances de printemps

Envie de vous confronter à une première mise en situation avec le monde du travail ? N'hésitez pas ! Les services communaux seront ravis de vous accueillir.

Parmi les missions proposées : participer à l'entretien des locaux, faire des petits travaux de manutention, accompagner les personnes âgées... les missions sont diverses et les échanges avec les agents communaux enrichissants.

» Informations pratiques :

Dispositif à destination des Arradonnais âgés de 16 à 17 ans. Missions de 3h (durant 1 à 5 jours / semaine) contre une rémunération de 15€. Retrait des dossiers en mairie ou sur arradon.com jusqu'au 8 avril.

FORUM JOBS D'ÉTÉ

le rendez-vous incontournable des jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous recherchez un job pour la saison estivale ? Le forum jobs d'été est l'événement annuel à ne pas manquer !

Organisé à la Lucarne à Arradon, en partenariat avec les communes de Baden, Larmor-Baden et Plougoumelen, cette matinée de rencontres vous permettra de chercher un emploi saisonnier et de tout savoir sur les jobs d'été.

Au programme : rencontres avec des employeurs issus de secteurs d'activité variés, offres d'emploi, aide aux CV et lettres de motivation, simulation d'entretiens, documentations, informations sur le droit du travail...

» Informations pratiques :

Date : Samedi 6 avril 2024 de 9h30 à 12h30
Lieu : La Lucarne à Arradon (près du Super U).
Événement gratuit, ouvert à toutes et tous. Pensez à apporter votre CV en format numérique.

S'OCCUPER D'ENFANTS, ÇA S'APPREND !

Comment occuper les enfants en fonction de leur âge, comment répondre à leurs besoins, comment aborder le moment du coucher, du repas ? Quelle réaction avoir face à un gros chagrin ou un petit bobo ? Quels sont les droits et devoirs du baby-sitter ? Cette formation baby-sitting à destination des 16-25 ans qui s'est déroulée pendant les vacances d'hiver avait pour objectif d'apporter les réponses à toutes ces questions grâce à l'intervention de professionnels dans le domaine de l'enfance (multiaccueil et ALSH) et des premiers secours (CESU 56).

Si vous avez besoin d'un/une baby-sitter, n'hésitez à transmettre votre demande par mail à : service.jeunesse@arradon.fr

UN REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE AUX COULEURS DE L'ALLEMAGNE

Membres du Comité de jumelage, personnel du service restauration et élus

Comme tous les ans, le 30 janvier dernier, le comité de jumelage Arradon-Höchenschwand a organisé, avec le restaurant scolaire, un «repas européen ». Cet événement a marqué le 61ème anniversaire du «Traité de l'Elysée» signé le 22 janvier 1963 entre la France et l'Allemagne pour symboliser l'amitié entre les deux pays.

Six bénévoles du comité de jumelage ont assuré l'animation avec la lecture d'un conte et la décoration des salles de restauration des Corallines et de Sainte-Marie. Un quizz élaboré en partenariat avec l'accueil de loisirs a également été proposé aux enfants.

Au menu du jour, des saveurs allemandes et notamment le gâteau nid d'abeilles ou « Bienenstich », un dessert populaire dans le pays, composé d'une pâte à brioche, d'une garniture à la crème à la vanille et d'une délicieuse couche d'amandes.

Un beau moment de plaisir partagé entre plusieurs générations.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) se sont réunis en conseil le samedi 10 février pour faire le point des actions de l'année passée. En effet, ils ont été très présents et motivés aux différentes réunions des commissions et aux manifestations auxquelles ils ont participé.

Ils ont réalisé de nombreux projets tout au long de l'année. Par exemple, ils ont organisé une matinée "clean'up" (ramassage des déchets sur le littoral) et une récolte de jeux neufs à destination de l'association « smile sourire ensemble 56 ». D'autres projets ont malheureusement dû être reportés comme la journée sport qui devait être organisée en octobre. Ils ont également participé à de nombreux événements de la commune : les Mercredis d'Arradon, le forum des associations, la fête de l'arbre, le téléthon et les vœux du maire.

Ils ont aussi fabriqué un épouvantail sur le thème du sport pour l'inauguration du stade.

L'équipe se dit relativement satisfaite de ses différentes interventions même si elle rêve d'en faire encore plus.

Cette rencontre a également permis aux jeunes d'entamer une réflexion sur les futurs projets à mener. Au programme : installer des nichoirs/mangeoires à oiseaux, reprogrammer la journée sport, organiser un cross au profit d'une association, créer un temps ou lieu intergénérationnel, proposer un partenariat à la SPA, organiser une journée sans moteur, visiter la mairie, le conseil départemental ou Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Des jeunes motivés, qui veulent faire bouger leur commune, en pensant à tout le monde !

VIE TOURISTIQUE

DÉCLARATION DE MEUBLÉS DE TOURISME

Vers une déclaration numérique via «Déclaloc»

Qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire, toutes les locations touristiques doivent être déclarées (meublés de tourisme, chambre d'hôtes).

Cette règle est prévue par l'article L324-1-1 du code du tourisme de l'article 24 de la loi (n°2009-888) du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.

Désormais il vous est proposé d'effectuer votre déclaration de façon numérique en vous connectant au téléservice « Déclaloc » www.declaloc.fr , et encomplétant les champs nécessaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre département regorge de lieux où il fait bon vivre. Arradon se démarque en se classant 19ème du palmarès du Morbihan et 901e au niveau national au palmarès **Villes et villages où il fait bon vivre**. Lorient se maintient à la 6e place, confirmant ainsi sa position privilégiée de 1ère du département, suivie de près par Vannes.

C'est le plus grand classement des quelques 34 808 communes de France, établi en se basant sur 187 critères pour permettre une vision globale de la qualité de vie des habitants. Les aspects touristiques ne sont pas les uniques critères, l'attractivité des lieux de vie au quotidien est largement prise en compte.

OSTRÉAPOLIS

Ostréapolis, le centre d'interprétation dédié à l'ostréiculture, a ouvert ses portes le 17 février dernier.

Situé sur la commune du Tour du Parc, berceau historique de l'ostréiculture, ce centre met en valeur l'importance de l'huître en tant que patrimoine naturel du territoire. Le bâtiment lui-même est conçu de manière écologique, avec une façade en tuiles chaulées et un parvis en béton coquillé. L'exposition permanente, réalisée en collaboration avec un comité scientifique, explore les différentes facettes de l'huître, de son lien avec le territoire à ses qualités gustatives et nutritionnelles, en passant par ses potentiels d'innovation. Ostréapolis propose également des espaces interactifs et un programme d'animations pour permettre aux visiteurs de découvrir l'univers de l'ostréiculture de manière immersive.

Plus d'informations sur :
ostreapolis.bzh

@AtelierMadec

ÉCONOMIE

DES PRODUITS FERMIERS LOCAUX EN LIBRE-SERVICE

Une initiative collective agricole unique voit le jour à Arradon, fruit de la coopération entre la commune et des agriculteurs locaux (Ferme du Golfe, Ferme de l'étang, Les œufs de Paulette la Petite Poulette, Ferme de Lignol).

Ces producteurs se sont retrouvés sur une envie de travailler ensemble, de se regrouper, pour développer la vente directe. En effet, elle est, selon eux, le meilleur moyen d'assurer un prix juste et rémunérateur pour les producteurs et les consommateurs. Tous ces producteurs assurent déjà ce type de distribution sur place dans leurs fermes et dans leurs propres circuits de commercialisation.

L'idée est de se regrouper à Arradon, pour faciliter l'accès aux produits sur la commune.

Distributeur de produits fermiers

Les magasins de producteurs existent et fonctionnent bien mais nécessitent un bâtiment ainsi qu'une gestion importante.

La solution trouvée pour commencer est un distributeur automatique en libre-service, sous forme de casiers, accessible 24 h/24, installé sur deux places de parking zone de Botquelen.

Vous y trouverez les paniers de légumes de la Ferme de Lignol ; les œufs de Paulette la Petite Poulette, les produits laitiers de la Ferme du Golfe (lait, crème, yaourts...) et la viande de bœuf et d'agneau de la Ferme de l'étang.

Si le principe de libre-service n'est pas nouveau (déjà connu pour le pain, les pizzas, les huîtres...), ce projet est novateur puisqu'il regroupe les agriculteurs bio d'une même commune.

En dehors des casiers automatiques qui viennent d'Alsace, la réalisation du projet s'est appuyée au maximum sur des entreprises et artisans locaux : la réalisation du local a été faite par Kerbanazak (charpentier, écoconstruction et diverses réalisations bois) sur le modèle des maisons basse consommation ; la communication et les logos ont été réalisés en collaboration avec IOV Communication installé notamment à Botquelen ; l'électricité et les équipements ont été fournis par SBM rénovation.

NOUVELLE INSTALLATION

Gilles Meheust

nouvel artisan laveur de vitres, intervient sur une zone de plus de 30 km autour de Vannes, auprès des particuliers et des entreprises.

06 40 79 06 95
gm.vitres@gmail.com

SÉCURITÉ

Les chasseurs, acteurs indispensables

Suite à la prolifération des sangliers dans le département du Morbihan, le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs, en collaboration avec le Préfet du Morbihan et la municipalité ont étudié ensemble des mesures de régulation.

Des battues administratives et les battues d'urgence ont ainsi mises en place. Elles visent à préserver les cultures et espaces naturels, ainsi qu'à protéger les jardins privés. Par an, à Arradon, une vingtaine d'accidents liés aux sangliers et une dizaine liés aux chevreuils ont été constatés.

Dans ce cas précis et uniquement celui-ci, les chasseurs, membres d'une société de chasse, sont autorisés à se rapprocher plus qu'habituellement des propriétés privées. Les propriétaires de parcelles sont également invités à débroussailler leurs terrains afin de lutter contre la prolifération des sangliers.

La police municipale participe à la sécurisation de ces opérations de chasse. Lorsque des battues d'urgence sont déclenchées, des arrêtés municipaux sont affichés sur les voiries et les sentiers piétons. Des panneaux de signalisation indiquant «action de chasse en cours» sont installés pour informer les habitants.

Merci d'en tenir compte lors de vos déplacements.

Le DICRIM, un document À CONSERVER !

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vous donne la conduite à tenir lors des risques majeurs auxquels la commune peut être confrontée. Il est actuellement distribué, sous forme de courrier joint à ce numéro des Nouvelles d'Arradon, dans votre boîte aux lettres.

POLICE MUNICIPALE

@ Gilles Coudé, Robin Le Cadre et Adrien Thiebaut, responsable de la Police Municipal

Police municipale, un renfort indispensable

Robin Le Cadre, fonctionnaire titulaire, a été réaffecté à un poste d'Agent Temporaire de la Police Municipale, dit ATPM, pour une période de 6 mois. À partir du 1er mars et jusqu'au 31 août, il remplira ses nouvelles fonctions. Comme les policiers municipaux, il est autorisé par le Préfet et assermenté par le Procureur.

Son rôle principal est d'assister les policiers municipaux, notamment pendant la période estivale de forte affluence, en surveillant et contrôlant les parkings et le littoral. Il veillera au respect des règles en vigueur concernant les troubles publics et la présence d'animaux non tenus en laisse ou interdits sur les plages. Il aura également le pouvoir de verbaliser les infractions, telles que les dépôts sauvages et les stationnements illicites. Pour rappel, en 2023, la police municipale a effectué huit avertissements avec nettoyage des lieux et a infligé des amendes de 135 € à deux contrevenants pour dépôt d'ordures. Il est à noter que le montant de l'amende passe à 1500 € en cas de dépôt d'ordures avec un véhicule.

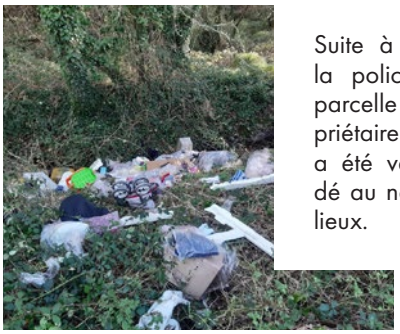

Suite à une intervention de la police au niveau d'une parcelle privée : le propriétaire du dépôt sauvage a été verbalisé et a procédé au nettoyage intégral des lieux.

Vous vivez dans une zone exposée aux inondations et en avez déjà subi ?

Pour vous aider à identifier les mesures à prendre, l'agglomération, dans le cadre de sa compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), vous propose un diagnostic gratuit de réduction de vulnérabilité.

Contact : 02 97 68 14 24

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le PLU : un outil de plnification bien adapté aux enjeux climatiques.

La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000, a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS) par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Depuis plus de 20 ans, les PLU portent l'ambition de verdir les villes, les rendre plus respectueuses du climat et plus proches de ses habitants.
Celui d'Arradon a 10 ans. Il a été voté en conseil municipal en décembre 2013 et a fait l'objet de deux modifications en 2017 et 2022.

Se lancer dans sa révision n'est pas une démarche facile. Le sujet est complexe mais notre équipe est prête pour ce travail de longue haleine !

Aujourd'hui, il est important de répondre à vos attentes tout en prenant en compte les enjeux climatiques. Nous allons donc collectivement définir une nouvelle stratégie environnementale pour l'avenir d'Arradon :

» Lutter contre l'artificialisation des sols

» Préserver la biodiversité et les continuités écologiques avec les trames verte et bleue

» Prendre en compte la performance énergétique des futures constructions

» Favoriser la mixité sociale et générationnelle dans l'habitat

» Développer la mobilité durable en cohérence avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de GMVA

» Prendre en compte les risques de submersions et d'inondations

Le temps long qu'impose ce travail ne doit pas nous faire oublier qu'il existe une réelle urgence écologique et sociale. Tout va vite, tout va très vite, alors soyons pragmatiques et efficaces !

Groupe écocitoyen

INSPIRATION ARRADON

Hent Bihan, la fuite en avant !

Le 6 février dernier, le maire a demandé au conseil municipal de lancer la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, alors que nous venions à peine de voter la révision générale du PLU, 2 mois avant.

Pourquoi diable un tel empilage de procédures ?

Le maire nous répond que c'est pour intégrer dans le projet de Hent Bihan le résultat des (chères) études préalables confiées à des cabinets et des (3) ateliers de concertation citoyenne (15 participants).

On l'invite alors à présenter en conseil municipal et en séance publique ces résultats. REFUS ! Pour quelle raison ? Parce que lesdites propositions d'aménagement de Hent Bihan sont désormais infaisables, la surface nécessaire à leur réalisation n'étant pour l'instant plus disponible. En effet, le potentiel d'artificialisation des sols sur lequel comptait le maire pour réaliser son projet XXL à Hent Bihan s'est réduit comme peau de chagrin : 4.7 hectares au lieu des 12 espérés.

Panique à bord !

On se dit alors que c'est le moment opportun pour se poser et travailler sur un projet plus respectueux de l'environnement et des attentes des Arradonnais.

Croyez donc, c'est tout l'inverse. Le maire se précipite pour valider au plus vite une 1ère tranche de son projet hors d'échelle, dans le peu de temps qui lui reste avant les prochaines élections municipales. C'est dire le peu de considération qu'il a pour ses concitoyens !

3 mars 2024
Facebook : inspirationarradon

MON ENGAGEMENT C'EST ARRADON

Chères arradonnaises, chers arradonnais,

Lors de mes déambulations dans la commune vous m'interpellez chers concitoyens quant aux décisions politiques incompréhensibles, menées par la majorité en place. Je ne peux que vous écouter avec la plus grande attention et le plus profond respect. Ecouter : Ce verbe n'est pas dans le vocabulaire de notre maire, dont le seul cap est la mise en œuvre de ses choix autocratiques. Pourtant « le bien vivre ensemble » est indissociable du consensus transpartisans, gage de projets communs dans l'intérêt du plus grand nombre. C'est pour cela que je me suis engagé en politique !

Eric Monnin – 06 89 97 53 74 – Mon engagement c'est Arradon – mearradon@gmail.com

FORUM JOBS D'ÉTÉ 2024

La Lucarne
rue de l'ile Boëdic
ARRADON

pour les **16** **25** ans

Job dating
Aide à la rédaction CV et LM
Simulation entretien

Amène ton cv numérique

Samedi
6 avril
9h30 - 12h30

+ d'infos

Infos
06 20 98 32 99
service.jeunesse@arradon.fr

Entrée gratuite

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION
Plougoumelen commune du golfe
VILLE DE Baden
LARMOR - BADEN La Cité du Golfe du Morbihan
Arradon GOLFE DU MORBIHAN

pexels-hamann-la-1192609